

Sans démocratie, plus de syndicalisme !

SOMMAIRE :

P1 : Edito du secrétaire Général ;

P2 : Mecachrome, SKF : nos camarades s'expriment;

P3 : Ségur de la santé 183 euros pour tous, sécurité Globale c'est non;

P4 : Opération UD FO 37 mobilise ton DIF.



Retrait de la loi sécurité globale !

Mes chers camarades,

Le 28 novembre, nous étions présents pour dire que nous nous opposons et que nous exigeons le retrait du projet de loi sur la sécurité globale. Mais aussi pour dire :

que nous condamnons toutes les violences gouvernementales qui ont eu lieu ici à Tours voici 2 ans contre les Gilets Jaunes,

que nous condamnons toutes les violences gouvernementales dans les manifestations lors de la mobilisation contre les retraites,

que nous condamnons toutes les violences gouvernementales subies par notre jeunesse depuis plusieurs années allant jusqu'à faire mettre à genoux et mains sur la tête des dizaines de lycéens, ce même gouvernement qui au passage met fin aux franchises universitaires, des libertés pourtant multiséculaires.

Le 28 novembre, nous étions présents pour dire que nous condamnons avec la plus grande fermeté les événements qui se sont déroulés lundi dernier place de la République à Paris sur ordre du Préfet et du ministre DARMANIN ;

que nous condamnons avec la plus grande ferme-

té le tabassage d'un jeune homme voici quelques jours qualifié pour le ministre Darmanin de simple « déconnade » !

Le 28 novembre, nous étions présents pour dire que nous condamnons les sanctions humiliantes imposées à des militants syndicaux mobilisés contre la fermeture de l'hôpital parisien de l'Hôtel-Dieu à Paris, une honte alors que depuis des mois



et des mois les personnels hospitaliers pallient aux conséquences des politiques de destruction de la santé publique menée par tous les gouvernements successifs depuis des décennies.

Le 28 novembre, nous étions présents pour dire que nous condamnons toutes les atteintes aux droits syndicaux et la répression qui s'abat contre les salariés, contre nos militants dans les entreprises et dans la Fonction Publique.

Le 28 novembre, nous étions présents comme

nous l'avons déjà été le 13 avril 2019 devant le palais de justice contre la loi dite anti-casseurs, comme nous l'avons été le 27 mai 2020 pour la levée immédiate de l'état d'urgence sanitaire... Parce que oui, le mouvement ouvrier a toujours combattu pour les libertés syndicales et démocratiques et les a toujours défendues lors des périodes sombres de notre histoire.

Alors oui, nous nous opposons et nous opposons aux atteintes contre la liberté de la presse et aux atteintes aux libertés et au droit de manifester. Le 28 novembre, nous sommes présents parce qu'un nouveau pas est franchi avec ce projet de loi de sécurité globale, alors que nous sommes aujourd'hui sous régime d'exception gouverné par un conseil de défense qui impose la prorogation de l'état d'urgence pour tenter de juguler la profonde crise sociale qui détruit des milliers d'emplois et qui voit la pauvreté et la précarité exploser sur tout le territoire. Demain c'est aussi la loi de 1905 sur la laïcité qui va succomber sous couvert de lutter contre le séparatisme, on facilite le communautarisme contre la République Une et par ailleurs indivisible. (Suite de l'édito p 3)

Les salariés n'ont pas à faire les frais de la crise sanitaire !



Le point de vue de
Jacky CHAUVIERE au
sujet de la situation
industrielle dans le 37.

Jacky CHAUVIERE est membre du bureau de l'Union des Syndicats de la Métallurgie d'Indre et Loire et délégué FO chez MECACHROME membre du bureau de l'UD FO 37

Sur l'annonce par le gouvernement d'une bataille pour la réindustrialisation annoncée par le gouvernement, avez-vous déjà des actions, des exemples en Indre et Loire ?

Sur les entreprises où est implantée FO l'on constate que si les entreprises demandent des aides de l'état, l'état répond présent.

Les Prêts Garantis par l'Etat fonctionnent à plein. Par contre, ce que l'on constate, c'est que les entreprises poursuivent les délocalisations et profitent du COVID pour poursuivre voire accélérer les délocalisations.

Par exemple à MECACHROME en 2002, l'entreprise fabriquait des pièces de série pour l'industrie, des pièces pour la compétition automobile, des pièces de petites et grandes dimensions en aluminium ou acier.

Aujourd'hui les 110 millions de prêt garantis par l'état vont servir à financer l'activité réduite pendant 24 mois mais aussi la transformation de l'usine. Quand la transformation sera finie, l'usine ne fabriquera plus que des pièces de grande dimension en aluminium.

J'ai connu l'usine avec 430 salariés, nous sommes aujourd'hui moins de 330 et nous passerons sous les 300 avec le plan de licenciement en cours ?

Dans le même temps MECACHROME a touché des subventions pour implanter deux usines au Portugal qui représentent une centaine d'emplois. Cela est écœurant, nos gouvernants sont naïfs ou complices mais pour moi, en dix ans, nous avons perdu ¼ des effectifs et 4 spécialités techniques.

Cet exemple peut être décliné dans d'autres entreprises, MIRRION Technologie à Loches, TI Automotive à Amboise qui est passée de 600 à 250 salariés, PFIZER qui est devenu FAREVA et à perdu la recherche et le développement etc...

La liste est très longue. Pour moi ce qui manque c'est une véritable ambition industrielle à la France. Pour illustrer que c'est possible, nous avons une entreprise de plus de 1000 salariés à Tours qui est à la pointe de l'électronique, ST MICRO Electronic. Cette entreprise tourne à plein régime et travaille pour l'industrie de la téléphonie mobile.

Comment ne pas comprendre qu'on n'est pas capable de construire et assembler des téléphones en France?

Jacky Chauvière

SKF : le spectre d'un nouveau plan de licenciements

Après plusieurs réunions des instances représentatives du personnel, la direction de SKF justifie ce PSE par la nécessité de sauvegarder la compétitivité du groupe en France, par la baisse du marché notamment dans l'automobile et par la baisse des résultats de SKF France !

Mais qu'en est-il réellement ?

Compte-rendu des réunions du CSE du jeudi 19 novembre, du CSEC concernant la stratégie de SKF du vendredi 20 novembre et du CSEC extra du 24 novembre concernant le PSE de SKF France.

Trois réunions mais des infos en totale contradiction.

Regardons simplement du côté économique ce qui nous a été annoncé, en commençant par la réunion la plus récente et en finissant par la plus vieille.

Réunion du 24 novembre, présentation du livre 1 et du livre 2 du PSE de SKF France.

Pour mémoire le livre 1 regroupe toutes les mesures d'accompagnements et financières liés à un PSE et le livre 2 présente la justification économique de ce même PSE.

Premier élément de réponse, lors de la réunion du CSEC du 20 novembre où la direction nous a présenté les résultats du groupe et de la France.

Pour le groupe c'est sans appel, les résultats sont extraordinaires, au-delà des objectifs définis par lui-même.

13.5% de rentabilité au troisième trimestre, c'est le meilleur résultat depuis 10 ans.

Concernant la France, certes nous avons une baisse des résultats dû à la crise du covid, mais ceux-ci restent largement positifs avec une rentabilité de 5% au troisième trimestre.



Franchement, dans la pire crise que le monde ait connue depuis 1948 selon les experts, beaucoup d'entreprises rêveraient d'avoir les mêmes résultats que SKF.

Allons encore plus loin et regardons les résultats du site de saint Cyr, Infos données par la direction lors du CSE du jeudi 19.

Suite P 3

Les salariés n'ont pas à faire les frais de la crise sanitaire !

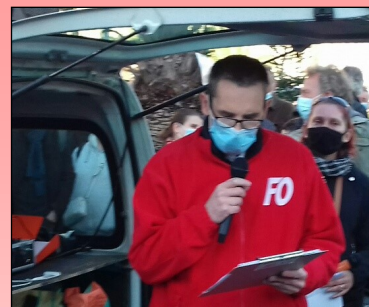
Retrait de la loi sécurité globale ! (suite de l'édito P1)

Ce 28 novembre, nous sommes présents avec des dizaines de milliers, des centaines de milliers dans tout le pays, pour dire que nous refusons les lois liberticides qui depuis mars dernier se multiplient sous prétexte de crise sanitaire, pour avertir ce gouvernement que nous ne laisserons pas faire et

que nous ferons tout pour organiser la résistance sociale à sa politique arbitraire, autoritaire, en un mot réactionnaire !

De nouveau nous serons dans la rue samedi 5 décembre pour les droits démocratiques, pour la liberté de la presse, pour la laïcité et pour la république sociale.

Vive le syndicalisme libre et indépendant !



Ségur de la santé : 183 euros pour tous ! Les Syndicats de la santé et de l'action sociale 37 ont demandé audience à madame la préfète en vain !

La délégation santé (EHPAD/Hôpitaux publics et privés, action sociale en réunion visioconférence

Un peu d'histoire :

Depuis 20 ans, passage aux 35h, les gouvernements successifs ont gelé les augmentations de salaires au nom d'une austérité qu'ils ont eux-mêmes décrétée.

Or, en pleine crise sanitaire, les fonctionnaires hospitaliers et les agents territoriaux des EHPAD, après un an de mobilisation, d'assemblées générales, de grèves des urgences, ont arraché une première augmentation salariale de 183 euros nets pour tous, faisant ainsi voler en éclats les verrous de toutes les politiques austéritaires !!

Aujourd'hui :

Un constat, de l'argent il y en a : 435 milliards de fonds publics distribués sans aucune contrepartie par l'Etat aux intérêts privés !! Alors ?? Depuis trente ans, on balade les salariés avec des justifications de politiques de restriction !

Et maintenant, après les applaudissements, les larmes de crocodiles sur les personnels dévoués...

Le gouvernement exclut une partie des salariés,

ceux du secteur social en particulier, de la rétribution des 183 euros du Ségur. Il y a ce que l'on dit et ce que l'on fait. En fait, déclarent les syndicats de la santé et du social 37 « Le gouvernement et les fédérations d'employeurs veulent ignorer les efforts effectués par des milliers de salariés pendant la crise COVID. Ils voudraient continuer à fermer les yeux sur les conditions de salaire et de travail déplorables et renvoyer encore une fois aux calendes la question des augmentations de salaires, des conditions de travail, des moyens pour les missions de services publics ».

La situation n'est plus tenable, ni pour les salariés ni pour les établissements.

Aujourd'hui, face à la mobilisation dans l'Aide à Domicile, le gouvernement a été obligé de prendre en considération la situation proche de la rupture, et de lâcher quelques millions pour la revalorisation des salaires.

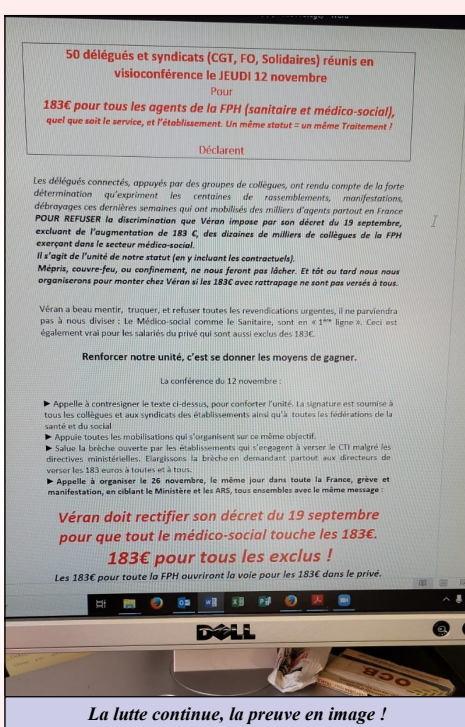
C'est dans ce contexte, et après un appel à la grève et à la mobilisation le 5 novembre par les fédérations syndicales (FNAS, SPS, FGF et DEFENSE FO) que les syndicats de la santé et du social ont demandé audience au représentant de l'état dans le département.

Las, par deux fois nos camarades ont du poireau-

ter. L'audience a bien été acceptée par madame la préfète mais les représentants de l'état n'ont pas daigné se déplacer.

Il ne nous reste plus qu'à nous mobiliser pour obtenir satisfaction de nos revendications, les choses sont claires et les jeux sont faits. L'état patron ne veut ni discuter ni négocier !

Jdo



Suite P2 SKF : le spectre d'un nouveau plan de licenciements

.../...« bearing factory », la plus grosse unité du site de la France, qui regroupe maintenant les DGBB et l'auto dégage une rentabilité de 15%, avec pour les mois de septembre et octobre une rentabilité de 30% pour les DGBB et 7% pour l'auto : un record de production jamais atteint depuis la création de l'auto à Saint Cyr.

Concernant VP (rechange automobile), la deuxième plus grosse unité du site l'année sera tout simplement équivalente à 2019.

Crise, vous avez dit crise !!! Où ça ?!

Et pourtant cela n'empêche pas SKF France d'annoncer deux PSE (Lons le saunier 123 postes et SKF France 113 postes dont 16 à Montigny et 97 à saint Cyr) et une fermeture d'usine (Avallon 141 postes).

Pour FO c'est tout simplement inadmissible. Nous ferons tout pour lutter contre cette stratégie destructrice d'emplois et de compétences, contre ces plans de licenciement dits économiques qui ont été rendus possibles par la loi travail et les ordonnances MACRON et contre lesquels FO c'est largement battu.

La crise du covid n'a rien à voir là-dedans, ce n'est qu'un prétexte pour dérouler un plan qui se trouvait dans les cartons depuis longtemps.

Non SKF France n'est pas en péril, non la rentabilité à long terme de SKF n'est pas menacée,

non le marché de l'auto pour SKF n'est pas en baisse.

Le syndicat FO SKF fera tout ce qui est en son pouvoir pour :

Lutter contre ce plan en s'appuyant sur les experts mandatés par le CSEC et en démontant les

arguments économiques avancés par l'entreprise.

Minimiser au maximum l'impact sur les salariés en refusant tout départ contraint et en reclassant le plus de personnes possibles.

Et enfin en dernier recours en négociant des mesures d'accompagnement à la hauteur des résultats du groupe.

Christophe BODIN

Prochaine réunion sur ce sujet aura lieu le 1er décembre avec un rythme de 1 réunion par semaine pendant 3 mois puisque nous avons 3 mois pour négocier.

Direction publication : Grégoire Hamelin
Mise en page conception : Jean-Do
Dessn : Jean-Philippe Talon
Photos : Joel Pairs
Interview : Philippe Oliveira



Opération mobilise ton D.I.F. prorogée ! Jusqu'au juin 30 juin 2021



Vous avez jusqu'au 30 juin 2021 pour ajouter vos heures de DIF sur votre compte formation

Afin de ne pas perdre vos heures acquises au titre du DIF (Droit individuel à la formation) au 31 décembre 2015 vous devez, avant le 30 juin 2021, alimenter votre compte CPF. Le CPF est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, y compris en période de chômage, pour suivre une formation qualifiante ou diplômante.

Le CPF a remplacé le DIF au 1er janvier 2015. Sur votre bulletin de paie de décembre 2014 ou de janvier 2015 vos heures de DIF sont parfois mentionnées. Sinon demandez une attestation de vos heures de DIF à votre employeur

Comment Faire ? Comme ça

1- Se connecter

Rendez-vous sur le site www.moncompteformation.gouv.fr

Pour les salariés n'ayant pas déjà créé leur CPF

Pour les salariés ayant déjà créé leur CPF sans ajouter leurs heures de DIF

Cliquez sur « Je crée mon compte ». Remplissez tous les champs demandés avant de valider.

Cliquez sur « Se connecter ». Connectez-vous avec FranceConnect ou entrez vos identifiants.

2- Saisir son DIF

Au préalable, vous devez scanner en PDF votre attestation jointe à votre fiche de paie (avec un scanner ou l'application mobile « Cam Scanner »).

Une fois que vous êtes sur la page d'accueil de votre compte CPF, cliquez sur « DIF ».

Vous arrivez sur la page suivante et cliquez sur « Saisir mon DIF » :

Munissez-vous de votre attestation et saisissez votre nombre d'heures. Si votre nombre d'heures est un chiffre à virgule, vous devez saisir un solde arrondi à l'unité supérieure.

Ajouter votre attestation en PDF dans « Fournir mon attestation » puis « Enregistrer ».

Vos heures de DIF ont été converties en euros et ajoutées à votre CPF. Vous allez recevoir un mail de confirmation.

**OPÉRATION « MOBILISE TON DIF »
FORMATION + ORDINATEUR PORTABLE**

Nom : Nom de naissance :

Prénom : Date de naissance :

Tél : Email :

Adresse :

Ville + code postal :

Entreprise : Diplôme obtenu :
(le plus élevé)

Adhèrent FO : oui non Qui est ton référent ? :

Ton choix de formation (voir page 2) :

Lieu de formation : 100% à Distance ou Mode (aménagement en présentiel + à proximité + + sans à distance)

Selon les CGU de Mon Compte Formation (MCF), qui précise de ne pas communiquer de données personnelles, afin de permettre mon inscription, je préfère :

M'inscrire directement sur l'application MCF www.moncompteformation.gouv.fr en suivant le mode opératoire disponible sur <https://aabc-conseil.fr/commerciel-minscrire>

ETAPES À RESPECTER :

- Récupère ton DIF acquis : c'est noté sur ton bulletin de salaire de Déc 2014 ou Janv 2015 ou bien sur un courrier à part de l'employeur
- Active ton compte personnel de formation : www.moncompteformation.gouv.fr
- Inscris-y tes droits DIF pour les utiliser et ne pas les perdre
- Choisis ta formation en reportant le code correspondant (indiqué en rouge page 2)
- Valide ta formation AABC Conseil

Être recontacté pour être accompagné par AABC sur la démarche d'inscription à distance

Oui je souhaite bénéficier de cette opération⁽¹⁾ qui me permet de conserver l'équipement informatique (ordinateur portable neuf et équipé) mis à disposition au lancement de la formation et nécessaire à la bonne réalisation de celle-ci.
(1) : voir au verso

Date : Signature :

Formulaire à renvoyer par mail à : contact@ms-conseil.com
Renseignements complémentaires au 09 74 77 59 20

CPF et DIF

Notez bien : CPF et DIF, il n'y a pas de report automatique.

Il faut inscrire vous-même les heures de DIF que vous aurez acquises dans votre CPF, sinon elles seront perdues.

Alors RDV dans l'espace www.moncompteformation.gouv.fr pour créer votre compte.

MICROGATE Votre Partenaire Informatique de proximité à Tours (37)

Point Relais Expertise Formation

Opération « Mobilise ton DIF » avant fin juin 2021

Formation + Ordinateur

- FORMATION INDIVIDUELLE ET À TON RYTHME
- 100% FINANCÉE PAR TES DROITS DIF / CPF
- INCLUS UN ORDINATEUR ÉQUIPÉ ET GARANTI
- AVEC UN EXPERT INFORMATIQUE DE PROXIMITÉ

OPÉRATION RÉSERVÉE À :
L'ensemble des salarié(e)s d'Indre et Loire (37) du secteur privé de toutes entreprises

Retrouvez albums, vidéos, photos, tracts, résolutions, déclarations, informations, sur le site de l'UD FO 37 :

<http://37.force-ouvriere.org>

Réseaux sociaux :
<https://twitter.com/FORCEOUVRIERE37>
<https://www.facebook.com/udfo37>

Adresse postale U.D. F.O. 37:
Maison des syndicats,
La Camusière,
18, rue de l'Oiselet
37550 Saint-Avertin.